

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-12-10-001

Arrêté portant inscription au titre des monuments
historiques d'une partie du Moulin de Senlis situé à
Montgeron (Essonne)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

A R R Ê T É N° 2018 -

portant inscription au titre des monuments historiques d'une partie du Moulin de Senlis
situé à MONTGERON (Essonne) ;

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu l'article 113 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de
la création, à l'architecture et au patrimoine ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à
l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 24
novembre 2016 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que le bâtiment abritant l'ancien moulin, avec sa roue unique de
1866, représente un témoignage exceptionnel du passé industriel de l'Essonne, que le
bâtiment abritant l'ancien moulin, le portail d'entrée à l'arc brisé avec son mur crénelé
et la tourelle composent l'une des très rares réalisations de style néo-gothique dues à
l'architecte Eugène-Emile Esnault-Peletrie (1842-1905), qu'il s'agit d'un des plus
importants lieux de mémoire de l'immigration russe en France (grâce à la présence de
l'orphelinat de 1954 à 1975 et à celle des dissidents soviétiques de 1975 à 1991), que
pour les habitants de Montgeron, le bâtiment abritant l'ancien moulin, la tourelle et le
portail d'entrée qui figurent sur un nombre très important de cartes postales, font partie
de la mémoire collective et sont, de ce fait, symboliques, que l'intérieur de la tourelle
constitue un témoignage inédit d'un espace intérieur entièrement décoré par des
peintures réalisées par Fiodor Rojankovsky (1891-1970), dont la fragilité rend
impossible une éventuelle dépose en vue d'une sauvegarde ailleurs qu'in situ, que
l'église Saint-Séraphin-de-Sarov, construite en 1957-1958, contient un vrai trésor de
l'iconographie du XXe siècle – les œuvres des plus remarquables réalisées en 1960-
1962 par le célèbre iconographe père Grégoire Krug (1906 (1907)-1969), qu'à tous ces
titres, l'ancien domaine du Moulin de Senlis présente au point de vue de l'histoire et de
l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

.../...

Préfecture de la région d'Ile-de-France
5 rue Leblanc 75015 Paris – Standard 01 82 52 40 00 • Télécopie 01 82 52 40 16
Adresse Internet : www.paris-idf.gouv.fr

ARRÊTE

ARTICLE 1er-. Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes du Moulin de Senlis sis rue du Moulin de Senlis à MONTGERON (Essonne), délimitées en rouge selon le plan annexé :

- les façades et toitures du bâtiment (A) abritant l'ancien moulin (y compris sa roue),
- le portail d'entrée à l'arc brisé (y compris son mur crénelé),
- la tourelle (y compris toutes les parties constituant le bâtiment D) avec son décor créé dans les années 1960 par Fiodor Rojankovsky (1891-1970),
- l'église Saint-Séraphin-de-Sarov avec la fresque de la Sainte Trinité dans l'abside et l'iconostase réalisées en 1960-1962 par l'iconographe père Grégoire Krug (1906 (1907) -1969),

situées sur la parcelle n° 2 d'une contenance de 60 ares 72 ca, figurant au cadastre section AB, et appartenant à la commune de MONTGERON.

ARTICLE 2-. Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la Culture, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

ARTICLE 3-. Il sera notifié au préfet de l'Essonne, au maire de la commune de MONTGERON propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à PARIS, le **10 DEC. 2018**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris


Michel CADOT

Plan annexé à l'arrêté n° 2018 -
partie du Moulin de Senlis situé à MONTGERON (Essonne)

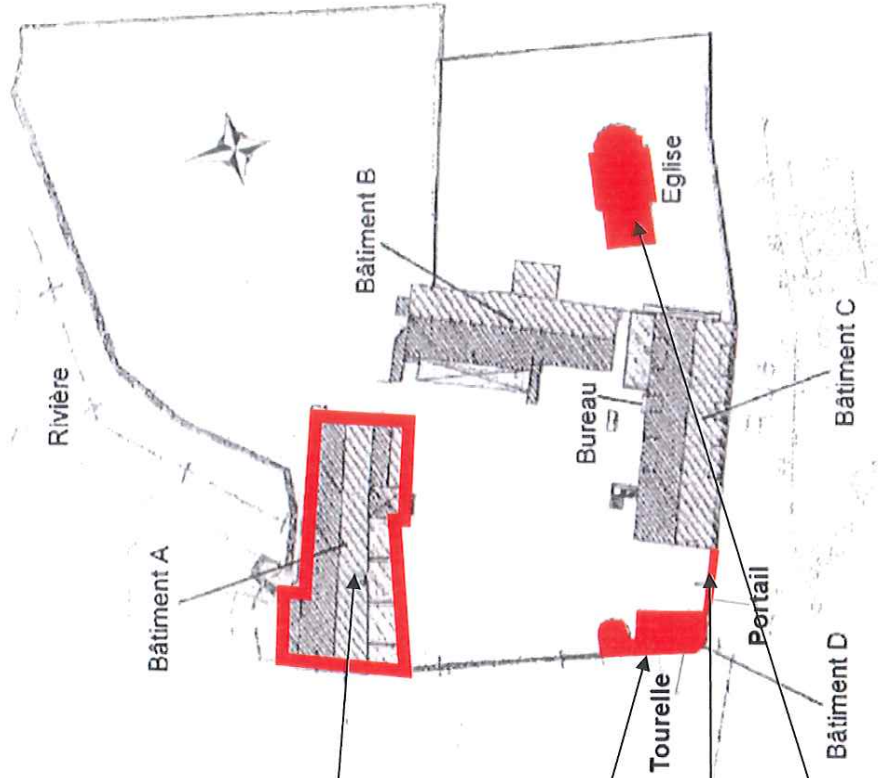
portant inscription au titre des monuments historiques d'une

En date du **10 DEC. 2018**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris



Michel CADOT



les façades et toitures du bâtiment (A) abritant
l'ancien moulin (y compris sa roue)

la tourelle (y compris toutes les parties constituantes
du bâtiment D) avec son décor créé dans les années
1960 par Fiodor Rojankovsky (1891-1970)

le portail d'entrée à l'arc brisé (y compris son mur
crénelé)

l'église Saint-Séraphin-de-Sarov avec la fresque de la
Sainte Trinité dans l'abside et l'iconostase réalisées
en 1960-1962 par l'iconographe père Grégoire Krug
(1906 (1907) -1969) Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris



Michel CADOT